

MAÎTRISER LES FONDAMENTAUX D'UNE OPÉRATION DE CONSTRUCTION

Cadre juridique, bonnes pratiques, pilotage et suivi d'une opération de construction

3 JOURS, 21 HEURES

TECHNIQUES DE CONSTRUCTION ET DE RÉHABILITATION

CODE : TC70

Objectifs de la formation

S'approprier le vocabulaire administratif et technique d'une opération de construction

Associer à chaque acteur ses missions et ses responsabilités propres

Distinguer marchés publics et privés

Identifier les étapes du déroulement d'un projet de construction

Distinguer les assurances obligatoires et facultatives

Parmi nos formateurs

- BRAAKSMA Michel
Dirigeant ; Ingénieur ; Consultant ; Formateur,
MB CONSULTANT
- FAUCHEUX Joël
Architecte DPLG – Consultant - Coach,
JFCONSULTING
- LAFAYE Emmanuel
Formateur et économiste de la construction durable,

Public concernés

- Assistant/chef de projets junior dans la MOE et en MOA ; AMO ; Ingénieur d'étude ; Chef de projet bâtiment ; Responsable de patrimoine immobilier ; Chargé et responsable d'opération ; Professionnel souhaitant avoir une vision complète de la réalisation d'une opération de construction

Critères d'admission

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Tarifs

- Tarif Session en classe virtuelle : 2 195,00 €HT
- Tarif Session en présentiel : 2 295,00 €HT

La réalisation de travaux de construction est complexe, et à chaque fois unique. Les enjeux juridiques, réglementaires et contractuels, les rôles et les responsabilités de ses acteurs, les moyens à mobiliser, les

différentes contraintes à respecter sont des points incontournables à maîtriser afin de mieux piloter et suivre une opération de construction.

Durant cette formation, notre expert décrypte chaque étape d'un projet de construction, en évoquant les points-clés et les principaux jalons de son déroulement.

Cerner les obligations réglementaires environnementales et contractuelles d'une opération de construction

- Connaître les principaux textes réglementaires applicables : Code du Travail, Code civil, CCH, Loi sur la ST, Loi MOP (Livre IV du Code de la Commande publique), Code des assurances, Code de l'environnement, Code de la Santé Publique...
- Saisir les impacts des décrets récents sur les constructions neuves et les bâtiments existants : Ordonnance 2015-899 relative aux marchés publics, décret 2016-360 relatif aux marchés publics, CCAG de travaux et CCAG MOE d'avril 2021
- Quelles sont les autres obligations à respecter : sécurité dans le cadre d'opération de construction, diagnostics obligatoires, nouvelles réglementations thermiques, chantier propre ou à faibles nuisances...
- Comment s'effectue le contrôle du respect des règles de construction : types de contrôle, acteurs, etc.

Connaître l'essentiel du vocabulaire administratif et technique d'une opération de construction

- Vocabulaire administratif : expressions et généralités, urbanisme, documents, acteurs
- Vocabulaire technique : gros œuvre, maçonnerie, façades, charpente/couverture/zinguerie, étanchéité, cloisons/doublages, isolants phoniques et thermiques, menuiseries extérieure et intérieure, peinture/revêtements muraux, revêtements de sols durs et souples, lots techniques

Cerner la typologie des acteurs et connaître les missions et responsabilités

- Connaître les acteurs incontournables d'un chantier : maître d'ouvrage et maître d'œuvre, AMO, MOD, OPC, CT, SSI, SPS, sous-traitants, etc.
- Identifier les domaines d'intervention des différents acteurs et le partage des responsabilités
- Choix organisationnels : choisir le processus de MOE

Maîtriser les points clés des marchés privés et publics

- Connaître le cadre juridique et les spécificités des marchés publics et privés
- Identifier les principaux textes réglementaires applicables
- De quels documents sont constituées les pièces du marché
- Maîtriser les phases de consultation et les procédures d'appel d'offres : règlement de consultation, présentation des candidatures, analyse des offres, etc.

Identifier les différentes étapes du déroulement d'une opération de construction

- Savoir repérer les différentes phases d'une opération de construction
- Connaître le rôle des acteurs à chaque étape et savoir vous situer dans les différentes étapes du projet
- Gérer la programmation en tant que MOA : faire le programme, contrôler son respect pendant la phase conception
- Gérer la programmation en tant que MOE : respecter le programme du MO dès l'esquisse et pendant la phase conception

De la phase de réalisation à la réception : étapes clés et enjeux associés

- Comprendre un organigramme de chantier
- Ordre de service : rôle, contenu et conséquences
- Saisir l'intérêt de la période de préparation
- Concevoir et gérer un planning de travaux

- Piloter la réunion de chantier
- Savoir rédiger un compte rendu de réunion
- Comment gérer les retards et les absences
- Qu'est-ce que la sous-traitance et quelles sont ses incidences sur l'opération
- Assurer une bonne gestion financière

Piloter la phase de réception et savoir appliquer la Garantie de Parfait Achèvement

- Faire le point sur les opérations préalables à la réception et le rôle des différents intervenants
- Comment gérer les réserves et leurs levées
- Gérer les désordres et imperfections mineures à la réception et durant l'année de parfait achèvement : rôle de la MOA, de la MOE, des entreprises, CT, SSI, SPS
- Mesurer les effets de la réception sur le transfert de la garde, les risques et le déclenchement des garanties légales

Maîtriser l'essentiel concernant les assurances

- Connaître les types de responsabilités selon les acteurs, la période et la nature du désordre : GPA, Biennale, Décennale, EPERS
- Distinguer les assurances obligatoires et les assurances facultatives
- Assurance des constructeurs et assurance dommage-ouvrage: souscription, durée, critères d'application, exclusions

Études de cas pratiques et exercices

Dates

Paris	Classe virtuelle
09-11/10/2024	09-11/10/2024
04-06/12/2024	04-06/12/2024

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ Modalités techniques FOAD:

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son

(enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.